

Accueil du mercredi Fiche de réservation pour la période janvier février 2022

Je soussigné,

souhaite inscrire mon enfant

scolarisé à l'école de

à l'accueil de loisirs du mercredi après-midi aux dates ci-dessous :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> mercredi 5 janvier 2022 | <input type="checkbox"/> mercredi 02 février 2022 |
| <input type="checkbox"/> mercredi 12 janvier 2022 | <input type="checkbox"/> mercredi 09 février 2022 |
| <input type="checkbox"/> mercredi 19 janvier 2022 | |
| <input type="checkbox"/> mercredi 26 janvier 2022 | |

Informations

- **Les réservations doivent nous parvenir au moins une semaine à l'avance.**
- Les inscriptions sont enregistrées par période de vacances à vacances, au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite des places disponibles.
- Toute réservation est due, même si l'enfant n'est pas présent à l'accueil de loisirs.
- En cas d'absence pour maladie, la réservation ne sera pas facturée, sous réserve de réception d'un certificat médical.
- La facturation est mensuelle. Le règlement devra être effectué dès réception auprès du Trésor public.
- En cas de non paiement dûment constaté, l'enfant pourra être radié de l'accueil du mercredi.

Renseignements

Sabrina Laffontas
Directrice
06 23 11 91 69

Séverine Bouillanne
Gestionnaire administrative
05 86 17 00 40

contact@sivos-melusin.fr

Par ma signature,

je certifie avoir pris connaissance

- ✓ du projet éducatif
- ✓ du projet pédagogique
- ✓ du règlement intérieur

j'autorise mon enfant

- ✓ à prendre les moyens de transport pour se rendre aux activités
- ✓ à se baigner (sauf contordre médical)

A le

Signatures

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des effectifs, de la restauration et à la facturation de ces activités. Le caractère confidentiel des informations est strictement limité aux personnels habilités par le SIVOS du Pays Méluin.

Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » N°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au SIVOS du Pays Méluin.